

ÉCOLE INTERNATIONALE D'ÉTÉ SUR LES TERRORISMES

Crédits : 3
Sigle : ETI-7017 (et ETI-4017 pour le premier cycle)
Dates : 1 au 7 mai 2011
Lieu : Local 2320, pavillon Gene-H.-Kruger, Université Laval

PRESENTATION DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ

L'Institut québécois des hautes études internationales (HEI) présente la troisième édition de l'École internationale d'été sur les terrorismes. Il s'agit d'une formation intensive de sept (7) jours consécutifs, du dimanche au samedi. La formation est caractérisée par une approche pluridisciplinaire (science politique, droit, économie, administration publique, criminologie, etc.) et orientée vers une étude concrète des pratiques contemporaines liées au terrorisme et à la lutte anti-terroriste.

Cette activité créditée s'adresse prioritairement aux étudiants gradués des 2^e et 3^e cycles. Des étudiants du premier cycle en fin de parcours pourront être admis sur autorisation. Ils devront avoir obtenu au minimum 60 crédits.

OBJECTIF GENERAL DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ

L'école d'été se concentre cette année sur une dimension particulière de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, deux défis majeurs à la sécurité des États. L'École d'été proposera ainsi une analyse de rôle du renseignement, aussi bien au niveau international, national que local. En effet, on observe une transformation continue des groupes terroristes, comme des groupes criminels. Ces deux types de groupes sont marqués par une grande diversité, qui touche à la fois aux conditions de leur apparition, à leur structuration qu'à leur évolution. Parallèlement, on constate une jonction de plus en plus étroite entre terrorisme et criminalité. Plusieurs configurations peuvent être observées : des groupes terroristes et criminels peuvent se rapprocher ponctuellement; des groupes criminels peuvent user de stratégies terroristes, alors que des groupes terroristes peuvent financer leurs activités en ayant recours à des pratiques criminelles (trafics d'armes, de drogue, traite d'êtres humains, trafic de contrefaçons, etc.). Le mélange des genres est patent. Dans ces conditions, le renseignement devient essentiel dans la lutte contre ces deux menaces qui ne cessent d'évoluer et de s'entrechoquer.

L'école d'été proposera des analyses croisées permettant de mieux appréhender ce que sont les terrorismes (différentes formes, groupes qui pratiquent le terrorisme, financement, hétérogénéité des menaces, etc.) et quelles sont les connexions qui existent entre la criminalité et les terrorismes transnationaux. Elle s'arrêtera tout particulièrement sur les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le terrorisme et contre la criminalité organisée, tout en abordant des cas spécifiques dans lequel le renseignement devient un outil de première importance, tant aux niveaux

international, national que local. L'approche pluridisciplinaire choisie permettra d'offrir une vue d'ensemble sur des questions qui touchent à l'actualité du Canada dans différents domaines de la sécurité et de la défense, ainsi que les débats que suscitent ces sujets dans nos sociétés.

En somme, cette école d'été a pour objectif de permettre aux participants (1) de mieux comprendre deux des menaces à la sécurité des États, qui comptent aujourd'hui parmi les plus importantes, la criminalité et les terrorismes transnationaux, (2) d'appréhender, à travers des cas concrets, les connexions qui peuvent exister entre terrorisme et criminalité, et (3) d'analyser les outils juridiques et les stratégies de lutte déployées aussi bien au niveau national qu'international pour contrer la criminalité et les terrorismes transnationaux.

METHODES D'ENSEIGNEMENT

L'école d'été sera composée de conférences magistrales qui seront données par les conférenciers invités : des universitaires et des praticiens de renommée nationale et internationale. Elles seront systématiquement suivies d'une période d'échanges et de débats avec les participants.

LECTURES

Un recueil de textes sera remis aux étudiants le premier jour de l'activité (matériel pédagogique) Ce recueil comportera le programme de lectures obligatoires, ainsi que les documents nécessaires à l'étude de cas.

SYSTEME D'EVALUATION

Présence et participation en classe (30%)

Cela inclut la participation aux discussions, aux débats, à la simulation ainsi que la présence active aux activités. Les points de participation se répartissent comme suit :

- 8 points pour la participation à la simulation;
- 8 points pour la participation à la séance synthèse du samedi;
- 14 points pour la participation aux autres activités de la semaine.

Compte-rendu critique (20 %)

Un compte-rendu critique de 5 pages portant sur deux articles scientifiques qui traitent d'un des six groupes terroristes sélectionnés. La liste des textes, de même que des consignes précises, se trouvent en annexe du présent syllabus. Le compte-rendu critique est à remettre dix jours après la fin de l'activité, soit au plus tard le mercredi 18 mai 2011 à 15h.

Travail d'analyse (50%)

Le travail, long de 35 pages maximum, notes et bibliographies comprises, devra être remis au plus tard le vendredi 17 juin 2011 à 15h. Une liste de sujets proposés et une notice méthodologique présentant les consignes ont été placées en annexe du présent syllabus.

Les dates de remise des travaux sont des *dates de rigueur*. Seules des excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. 5% de la note finale sera soustrait pour chaque jour de retard.

Échelle de notation

NOTE	%
A+	90-100
A	85-89
A-	81-85
B+	76-80
B	71-75
B-	66-70
C+	61-65
C	56-60

ANNEXE A
ÉCOLE D'ÉTÉ SUR LES TERRORISMES
Mai 2011

TRAVAIL COURT

Le travail court consistera en une **synthèse dynamique et critique** sur un groupe qualifié de terroriste. Chaque étudiant(e) devra traiter des deux textes qui présentent le groupe en question.

Par synthèse dynamique et critique, nous entendons :

- Une synthèse croisée des deux textes proposés dont l'objectif est de présenter l'évolution du groupe terroriste à l'étude.
- Une présentation des thèses développées par les auteurs et de leurs principaux arguments.
- Une analyse des apports et des limites des textes, particulièrement au prisme de la question de la définition du terrorisme.
- Les questions suivantes (la liste n'est pas exhaustive) pourront vous servir de grille de lecture des textes :
 - Quelle est la démarche de l'auteur ? Comment l'auteur se situe-t-il dans le champ des études sur le terrorisme ?
 - Qu'est-ce que l'auteur cherche à démontrer ? La problématique du texte est-elle bien posée ?
 - Quelle définition donne-t-il du terrorisme ?
 - Quels concepts et outils théoriques l'auteur utilise-t-il ?
 - Quelle est la structure de son argumentation ?
 - Quelle méthodologie mobilise l'auteur ? Quelle critique pouvez-vous en faire par rapport aux objectifs de recherche de l'auteur, mais également par rapport aux contraintes auxquelles il a pu faire face ?
 - Le texte est-il cohérent ? Les conclusions apportent-elles un éclaircissement par rapport aux questionnements de départ ?

Ces différents points ne doivent pas constituer le plan de votre travail final, mais servir à guider votre réflexion.

Le travail ne devra pas dépasser **5 pages**, notes et bibliographie éventuelle comprise (interligne 1,5; police 12 Times New Roman). Il n'est pas demandé à l'étudiant(e) de compléter son travail par des lectures complémentaires. Mais s'il/elle venait à consulter des ouvrages et des articles portant sur le sujet traité par les deux textes proposés, il/elle devra alors constituer une bibliographie et citer, selon les règles en vigueur, les références utilisées.

La mise en forme du travail se fera suivant les consignes contenues dans le Guide de présentation des travaux du Département de science politique de l'Université Laval. Une version électronique de ce document est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.pol.ulaval.ca/site/formation/guidetravaux2005.pdf>

Il est de la responsabilité de l'étudiant(e) de se le procurer et de s'y conformer.

Il est recommandé d'imprimer votre travail recto-verso.

Critères d'évaluation :

- Compréhension des textes
- Capacité de synthèse
- Pertinence et rigueur des analyses et des éléments de discussion des textes
- Qualité de la langue

Le travail court comptera pour 20 % de la note finale.

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % du travail. Chaque faute d'orthographe et de grammaire vaut 0,25 point, jusqu'à concurrence de 2,5 points.

Date de remise du travail : mercredi 18 mai 2010 à 15h.

Le travail devra être déposé en version papier au secrétariat de la gestion des études des HEI (local 5458) à l'attention de Madame Kathia Légaré **ET** envoyé en version électronique à Madame Kathia Légaré à l'adresse suivante : kathia.legare@hei.ulaval.ca. Il est impératif que Madame Légaré reçoive les deux versions (papier et électronique) pour que le travail soit considéré comme rendu dans les temps impartis.

Les dates de remise des travaux sont des *dates de rigueur*. Seules des excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. 5% de la note finale sera soustrait pour chaque jour de retard (le retard commence le 18 mai à partir de 15h).

Infractions d'ordre académique

Il est expressément interdit d'obtenir une aide non autorisée d'un autre étudiant ou d'un tiers, d'utiliser ou de consulter la copie d'un autre étudiant ou d'emprunter, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci sans les identifier comme citations ou en indiquer la source.

Liste des groupes terroristes et des textes

1 # Les Tigres de libération de l'Elam Tamoul (LTTE -Sri Lanka)

Texte 1

O'DUFFY, Brendan, "LTTE: Majoritarian, Self-Determination, and Military-to-Political Transition in Sri Lanka", in Marianne HEIBERG, Brendan O'LEARY and John TIRMAN (eds.), *Terror, Insurgency and the State. Ending Protracted Conflicts*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2007, p. 255-287

Texte 2

SAMARANAYAKE, Gamini, "Political Terrorism of the Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE) in Sri Lanka", *South Asia: Journal of South Asian Studies*, vol. 30, n° 1, avril 2007, p. 171-183.

2 # Les groupes terroristes d'extrême-gauche en Italie (années 1970-1980)

Texte 1

WHITAKER David, « Italy », in David J. Whitaker (ed.), *The Terrorism Reader*, Third Edition, 2007, p. 164-178.

Texte 2

DELLA PORTA DONATELLA, « Political Socialization in Left-Wing Underground Organizations », *International Social Movement Research*, vol. 4, p. 1992, p. 259-290.
Cf. Photocopies dans mon bureau

3 # Euskadi Ta Askatasuna (Pays Basque espagnol)

Texte 1

HEIBERG Marianne, « ETA: Euskadi'ta Askatasuna », in Marianne HEIBERG, Brendan O'LEARY and John TIRMAN (eds.), *Terror, Insurgency and the State. Ending Protracted Conflicts*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2007, p. 19-50.

Texte 2

TEJERINA, Benjamin, « Protest Cycle, Political Violence and Social Movements in the Basque Country », *Nations and Nationalism*, vol. 7, n° 1, 2001, p. 39-57.

4 # L'IRA (Irlande du Nord)

Texte 1

WHITE Jonathan R., "The Origins of the Irish Troubles", in Jonathan R. White, *Terrorism: an introduction*, Wadsworth, 2001, p. 78-91.

Texte 2

NEUMANN Peter R., « From revolution to devolution: is IRA still a threat to peace in Northern Ireland », *Journal of Contemporary European Studies*, vol.13, n°1, 2005, p.79-92.

5 # Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)

Texte 1

MARCUS, Aliza, "Turkey's PKK: Rise, Fall, Rise Again?", *World Policy Journal*, Spring 2007, vol. 24, n° 1, p75-84.

Texte 2

GROSJEAN Olivier et Bülent KÜÇÜK, « Le PKK après la capture d'Öcalan. Phénomène charismatique et mythes politiques au sein du mouvement kurde », *Études kurdes*, n° 8, septembre 2006, p. 63-84.

6 # Le Sentier Lumineux (Pérou)

Texte 1

Chernick Marc, "PCL-SL: Partido Comunista de Peru – Sendero Luminoso", in Marianne HEIBERG, Brendan O'LEARY and John TIRMAN (eds.), *Terror, Insurgency and the State. Ending Protracted Conflicts*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2007, p. 289-322.

Texte 2

Ron James, "Ideology in Context: Explaining Sendero Luminoso's Tactical Escalation", *Journal of Peace Research*, vol. 38, n° 5, 2001, p. 569-592.

ANNEXE B
ÉCOLE D'ÉTÉ SUR LES TERRORISMES
Mai 2011

TRAVAIL LONG

SUJETS

1. Comment les États démocratiques réagissent-ils à la menace terroriste? Vous aborderez les aspects politiques, sécuritaires et juridiques de la réponse des États. Vous appuierez votre réflexion sur des exemples tirés de vos recherches.
2. Les menaces représentées par les terrorismes sont-elles exagérées? Vous vous attacherez à comparer les menaces que représentent les différentes formes de terrorisme avec les autres types de menaces auxquelles les États font face. Vous appuierez votre réflexion sur des exemples tirés de vos recherches.
3. Pourquoi les États peinent-ils à mettre en œuvre une réponse concertée face aux phénomènes terroristes et criminels transnationaux? Vous appuierez votre réflexion sur des exemples tirés de vos recherches.

CONSIGNES

L'étudiant(e) devra traiter l'UNE des trois questions proposées.

Les sujets ont trait à la matière abordée en cours. Il est toutefois attendu que l'étudiant(e) fasse des recherches en bibliothèque pour compléter ses connaissances et illustrer sa réflexion à l'aide d'exemples empiriques.

La réponse à la question choisie prendra la forme d'une **dissertation**, comportant une introduction problématisée, un développement structuré et une conclusion.

- L'introduction veillera à amener le sujet, à le poser et annoncera le plan. L'introduction doit être problématisée, ce qui veut dire qu'elle doit présenter votre problème de recherche et les questions qui en découlent. L'annonce du plan est obligatoire.
- Le développement sera articulé autour d'arguments illustrés par des exemples. Vous donnerez un titre à chacune des grandes parties de votre développement (2 grandes parties minimum et 4 maximum).
- Vous soignerez les transitions entre chacune des parties.
- La conclusion comportera une partie synthèse et une courte ouverture.

Le travail ne devra pas dépasser 35 pages, notes et bibliographies comprises (interligne 1,5 ; police 12 Times New Roman). La page de présentation indiquera le nom de l'étudiant et le titre du sujet choisi. La mise en forme du travail se fera suivant les consignes contenues dans le Guide de présentation des travaux du Département de science politique de l'Université Laval. Une

version électronique de ce document est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.pol.ulaval.ca/site/formation/guidetravaux2005.pdf>

Il est de la responsabilité de l'étudiant(e) de se le procurer et de s'y conformer.

Il est recommandé d'imprimer le travail long recto-verso.

Critères d'évaluation :

- Compréhension de la question
- Construction d'une problématique
- Rigueur et pertinence des analyses
- Présentation dynamique des connaissances
- Qualité de la langue
- Respect des normes de présentation

Le travail long comptera pour 50% de la note finale.

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % du travail. Chaque faute d'orthographe et de grammaire vaut 0,25 point, à concurrence de 5,5 points.

Date de remise du travail : vendredi **17 juin 2010** à 15 h.

Le travail devra être déposé en version papier au secrétariat de la gestion des études des HEI (local 5458) à l'attention de Madame Kathia Légaré **ET** envoyé en version électronique à Madame Kathia Légaré à l'adresse suivante : kathia.legare@hei.ulaval.ca. Il est impératif que Madame Légaré reçoive les deux versions (papier et électronique) pour que le travail soit considéré comme rendu dans les temps impartis.

Les dates de remise des travaux sont des *dates de rigueur*. Seules des excuses motivées (certificat médical) seront acceptées. 5% de la note finale sera soustrait pour chaque jour de retard (le retard commence à partir de 15 h).

Infractions d'ordre académique

Il est expressément interdit d'obtenir une aide non autorisée d'un autre étudiant ou d'un tiers, d'utiliser ou de consulter la copie d'un autre étudiant ou d'emprunter, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci sans les identifier comme citations ou en indiquer la source.